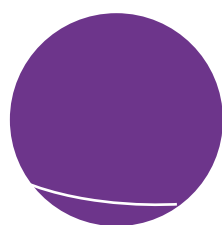


Synthèse des contributions au conseil national

Imaginons ensemble notre énergie de demain

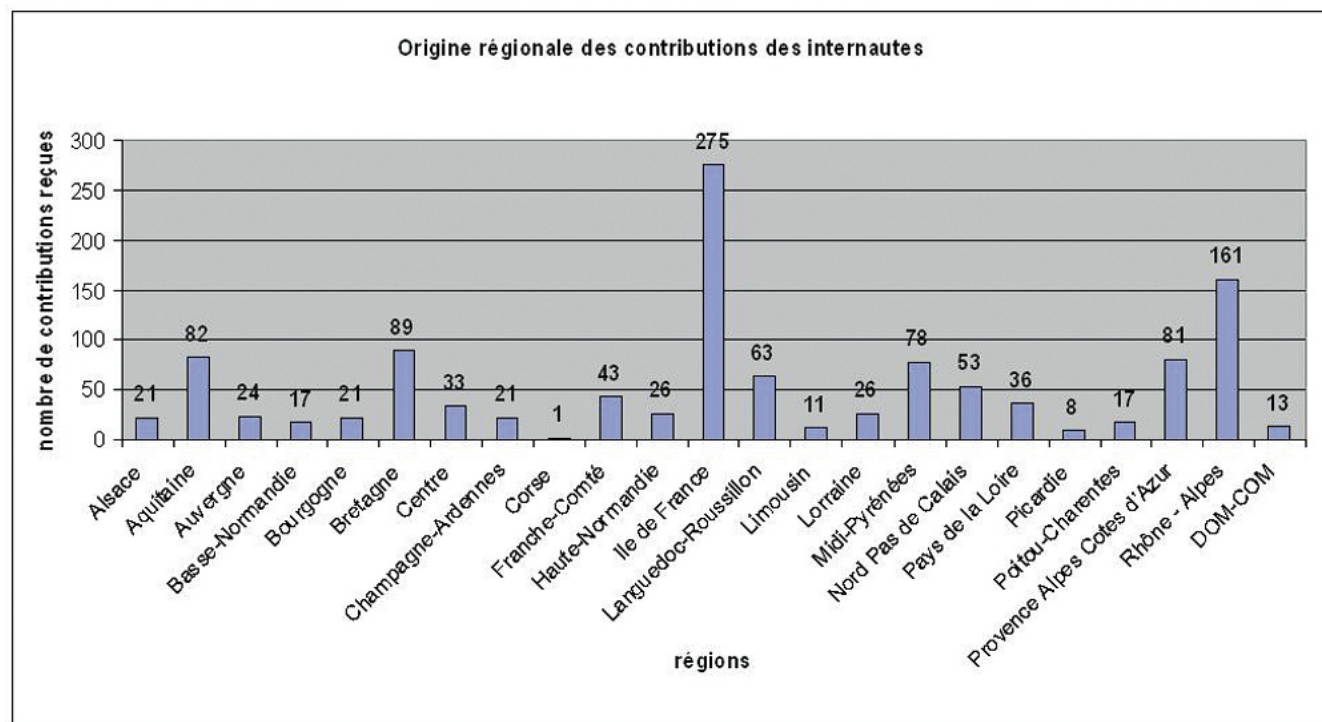


Synthèse des contributions individuelles au débat

Près de 1200 contributions ont été reçues par le secrétariat général du débat ou postées sur le site internet du débat, dont environ 1100 exploitables. Il s'agit, pour une majorité, de contributions individuelles, sectorielles ou thématiques, les autres, minoritaires, étant plutôt de nature transverse.

En termes de participation et de nature des contributions, le thème de l'efficacité et de la sobriété énergétique arrive en tête, suivi pratiquement à égalité des thèmes du mix énergétique et du choix des énergies renouvelables, puis des coûts, bénéfices et financements de la transition énergétique.

L'origine géographique des contributeurs est assez diverse. Les régions à l'origine du plus grand nombre de contributions sont l'Île-de-France (275) et Rhône-Alpes (161).



Le présent document fait la synthèse de ces contributions au regard des quatre grandes questions du débat.

1. Vers l'efficacité énergétique et la sobriété

Un tiers des contributions citoyennes concernent la maîtrise des consommations énergétiques. Il semble donc y avoir, parmi les citoyens qui ont contribué sur le site internet du débat, une vraie conscience que c'est là le premier levier de la transition énergétique.

Parmi ces contributions sur la maîtrise des consommations, 40 % concernent les transports et 20 % les bâtiments. Le sujet des transports occupe donc spontanément une place plus importante que la performance des bâtiments.

Il est également intéressant de noter que 20 % de ces contributions concernent la sobriété de manière transversale, parfois en tant que nouveau modèle de société, souvent en soulignant un nécessaire changement des comportements.

1.1. Efficacité des consommations dans les transports

Les contributions concernant la maîtrise des consommations dans les transports peuvent être regroupées en trois thèmes :

- développement d'offres de transport alternatives à la route, principalement à travers le développement du réseau ferré, en particulier des lignes régionales et du fret, et le développement de la mobilité douce en ville, en particulier du vélo et du covoiturage ;
- réduction des besoins en transport, notamment par un meilleur aménagement du territoire, le développement du télétravail ou encore la relocalisation de l'agriculture ;
- amélioration de l'efficacité et/ou des émissions des véhicules, principalement à travers des véhicules moins lourds et moins puissants, et le développement des véhicules électriques.

■ Verbatims

Jean :

« [...] Il faut :

- freiner l'extension urbaine et périurbaine en limitant les permis de construire, en privilégiant la densification de l'habitat, en fixant des quotas de population aux communes rurales,
- cesser de construire de nouvelles routes, de nouvelles zones pavillonnaires, au profit du train et d'un habitat dense, même à la campagne,
- contraindre les entreprises à s'installer sur des friches industrielles plutôt que dans des zones agricoles,
- étendre le réseau TER à de nouvelles communes et baisser le prix des billets pour libérer les ruraux de la dictature de l'automobile.

En somme, il faut mieux **connecter le village à la ville**, et **freiner l'étalement des zones rurales** par des méthodes autoritaires. »

Bruno :

« Régulièrement, les études sur le **télétravail** décrivent ses bienfaits, à la fois d'un point de vue sociétal, mais aussi d'un point de vue environnemental. En effet, promouvoir le télétravail permettrait de réduire considérablement la consommation en énergie fossile, de manière quasi immédiate et sans efforts particuliers. Aujourd'hui,

les mentalités de management «à la française» sont un frein au développement de ce nouveau mode de travail. Pourquoi ne pas introduire dans le projet de loi à venir une contrainte aux entreprises / collectivités pour développer le télétravail ? »

Chloé :

« Pour limiter les transports de nourriture dans l'Europe, pour retrouver plus d'**autonomie alimentaire**, nous devons encourager la production locale et conviviale :

- installation de maraîchers autour des villes (principe AMAP),
- distribution de lopins de terre à ceux qui souhaitent produire leurs légumes (en fait développer le principe du jardin ouvrier) et organisation du temps de travail avec cette nouvelle activité (exemple : 2 ou 3 jours par semaine au jardin et le reste au « travail normal »).

De plus il y a aura un impact positif sur la santé : activité physique en plein air, bienfait de l'activité au potager sur le moral, création de lien social. »

Mallorie :

« Aujourd'hui beaucoup de **petites gares** ferment et dans certaines régions le train reste le seul moyen de transport en commun avec des soucis de voie de circulation unique de train à des horaires pas forcément judicieux.... Et si le train redevenait un moyen de transport de proximité ? Pas forcément besoin de gares mais au moins des arrêts proche de chaque village et des horaires plus fiables et rapprochés (1 train par heure dans les deux sens). »

Bruno :

« De plus en plus d'agglomérations sont dépourvues de **gares fret** y compris les plus grosses de France ! Nous habitons la banlieue de Lille qui regroupe plus de 80 communes soit plus d'un million d'habitants. J'ai tenté de faire un inventaire de ces gares fret et me suis rendu compte que plus aucune n'était en activité !!! Le marché d'intérêt national (MIN) de Lomme-Lille qui traite plus de 250 000 tonnes de fruits et légumes et ... zéro wagon malgré des approvisionnements massifs du sud de la France et d'Espagne. La base de Carrefour Logidis à Libercourt (59) qui reçoit toutes les boissons pour le groupe à l'échelle régionale : zéro wagon ! L'usine Renault Douai (Scenic, Mégane,...) : zéro wagon ! Les grands groupes de VPC (La Redoute, Les 3 suisses...) : zéro wagon ! Etc. Bref, la « stratégie » des transports s'appelle la route et rien que la route qui ne fonctionne qu'au pétrole ! Alors ... le changement dans les transports c'est maintenant ? Rappelons que l'essentiel du trafic ferroviaire (80 %) se fait avec de l'électricité aux formes diverses ! »

Dominique :

« Le président a impulsé dans sa dernière conférence de presse l'idée de grands investissements sur l'efficacité énergétique. Dans ce cadre, il faut développer une grande politique d'infrastructures vélos en France, spécialement en milieu urbain, en quittant l'occupation excessive d'espace par l'automobile, y compris le stationnement. [...] Nous ne décollons pas des 3 % des **déplacements à vélo** alors que l'Allemagne est autour de 10 % et certaines villes sont à 30 %. 3/4 des déplacements voitures font moins de 5 km. [...] Le vélo répond parfaitement à cet objectif [d'efficacité énergétique] avec des effets très positifs sur la santé, donc sur les charges des entreprises et des ménages et donc sur la compétitivité, sur le pouvoir d'achat (reste à vivre et un potentiel de patrimoine de 600 000 euros sur 40 ans), sur les comptes extérieurs de la nation. Développer une grande politique vélo est source de créations de richesse à tous les niveaux pour la nation et ses habitants. »

Nicolas :

« Le développement du **covoiturage** ne peut être efficace et bénéfique que si beaucoup de personnes s'y mettent : c'est-à-dire si l'offre de trajets est importante, variée et permet de satisfaire toutes les demandes et que l'effet du covoiturage sur le trafic est significatif au point de faire diminuer les encombrements. Pour cela, l'action de l'État est nécessaire : regroupement de tous les sites internet de covoiturage, campagne de publicité, installation d'équipements (parkings de regroupement, bornes d'information, équivalent de station de bus pour l'attente des passagers...), incitation à la mise en place de systèmes de covoiturage dans les administrations et les grandes entreprises, fiscalité : interdiction de rembourser les frais kilométriques des gens voyageant seuls... [...] »

Dominique :

« Une nouvelle tendance émerge : des véhicules hybrides surpuissants. L'argument est qu'ils consomment moins d'hydrocarbures que leur équivalent classique ! Or, avant même de se poser la question de la transition énergétique (vocabulaire qui est bien mal choisi, car qui implicitement est compris comme échange à quantité constante), il faut examiner l'utilité de cette consommation. Et très clairement, l'existence même de ces **véhicules trop puissants** doit être questionnée, quelle que soit l'énergie qu'ils consomment (parce qu'il faut de toute façon la produire ou l'extraire). Une solution serait d'instaurer une vignette réellement dissuasive calculée sur le ratio puissance / utilité. Un exemple de calcul, 60 CV pour le véhicule, 15 CV par personne réellement transportable (je pense aux banquettes à chihuahuas dans les coupés), 5 € de vignette annuelle par CV excédentaire, quel qu'en soit le mode de production : ça ferait réfléchir... et ça serait bon pour notre balance commerciale, puisque la plupart des ces monstres sont importés. »

Claire :

« Nous avons la chance d'avoir encore un savoir-faire de construction automobile dans notre pays. L'un d'eux a lourdement investi dans le développement de **véhicules électriques** et vient de lancer son premier modèle entièrement conçu pour fonctionner avec ce type d'énergie. Ce véhicule très attractif reste cher malgré les aides publiques. Pour ce qui est de l'achat du véhicule lui-même, les aides régionales ayant accompagné le lancement sont déjà éteintes. [...] Pour ce qui est des batteries, le modèle économique retenu est celui de la location. [...] Néanmoins, le coût de l'abonnement à 80 €/mois est dissuasif, en particulier pour les petits rouleurs (moins de 1 000 km/mois = 1 plein), qui sont a priori la cible d'un véhicule ayant 160 km d'autonomie (deuxième véhicule du foyer ou déplacements domicile-travail assez limités). Un abonnement positionné juste en dessous du seuil psychologique de 50 €/mois rencontrerait certainement moins de résistance. Afin de ramener le coût de cet abonnement dans cette fourchette, j'aimerais savoir si la possibilité d'étendre aux utilisateurs de véhicules électriques le dispositif de prise en charge par l'employeur des abonnements de transport collectif a été étudiée par les partenaires sociaux. »

1.2. Efficacité des consommations dans les bâtiments

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments concerne, sans surprise, principalement le logement. En particulier, les sujets suivants reviennent à plusieurs reprises :

- des solutions techniques très variées sont proposées. L'isolation par l'extérieur est celle qui est la plus citée, suivie du remplacement des convecteurs électriques ;
- le cas problématique des copropriétés est souvent cité ;
- plusieurs contributions demandent l'instauration d'une obligation de travaux, souvent accolée à une situation ou un moment précis ;
- d'autres, au contraire, demandent surtout plus d'incitations, en particulier financières, mais également un prix plus maîtrisé des travaux et des nouveaux équipements ;
- on relève enfin la demande assez forte d'une meilleure neutralité dans les conseils, un meilleur diagnostic de performance énergétique et un besoin de contrôle des équipements existants ou après travaux.

On peut également relever que plusieurs contributions font directement le lien entre travaux de rénovation énergétique et création d'emplois.

■ Verbatims

Pascal :

« Les **copropriétés** ont besoin d'outils concrets pour passer à l'action. Le seul audit énergétique ne suffit pas. Confrontées à des problèmes très simples et très paralysants (par exemple, très simplement, l'accès aux appartements), elles ont besoin d'être lourdement soutenues par la production d'outils pédagogiques pour former les conseils syndicaux, pour sensibiliser les habitants, pour soutenir les projets. Elles ont également besoin de textes rigoureux, précis, applicables simplement pour débloquer les verrous qui empêchent la responsabilisation, qui favorisent le statu quo, et qui au final figent tout progrès. Par exemple, un copropriétaire chauffé par la chaudière collective qui réalise des travaux d'isolation, qui change ses baies, qui économise l'eau chaude comme l'eau froide devrait pouvoir bénéficier de réductions de charges si la copropriété refuse par ailleurs de s'engager dans une démarche vertueuse. Les copropriétés ont besoin également de dispositifs récompensant les syndics engagés dans un processus de décarbonisation. »

Antoine :

« C'est une évidence : pour réaliser des économies d'énergie, les Français ont besoin d'être conseillés par des **experts neutres** et impartiaux. Malheureusement, même s'ils en ressentent le besoin, les Français n'achètent pas le service : ces conseils doivent être gratuits. Les espaces info énergie font du bon travail, mais ne sont pas organisés pour accompagner les particuliers tout au long de leurs projets. Il faut donc s'appuyer sur des structures privées. Maintenant, plutôt que de financer des structures comme EDF Bleu Ciel ou GDF Suez Dolce Vita qui, par nature, ne sont ni neutres, ni impartiales, il faudrait que les CEE puissent financer les études et conseils proposés par des entreprises indépendantes (sous réserve qu'elles soient certifiées par un organisme d'État comme l'ADEME). »

Élodie :

« Pourquoi ne pas dire que si les logements loués en dessous de la classe énergie C ne sont pas améliorés, alors **le locataire ne paiera plus** 1 puis 2 puis 3 mois de loyer l'hiver. Qui a vécu dans un tel logement (froid, moisissure, facture énergétique), approuvera cette mesure de justice sociale et de bon sens écologique. »

Christophe :

« [...] **L'obligation de rénovations thermiques** lourdes bute sur le prix très élevé de ces travaux (250 à 400 €/m²). Pourtant cet argent apparaît « disponible » et raisonnable dans la valeur immobilière des bâtiments. L'idée serait alors d'associer le changement de propriétaire des maisons individuelles à l'obligation de ces travaux : soit à la charge du vendeur, dans son intérêt pour faciliter la vente au meilleur prix (avec des offres bancaires de prêt in fine, pour remboursement après la vente) ; soit à la charge de l'acheteur mais qui sera alors parfaitement informé à l'avance du coût et avec son intégration dans son plan de financement. Cette obligation serait d'abord uniquement sur les maisons individuelles vendues à plus de 5 000 €/m², soit une rénovation à moins de 10 % du coût total et le seuil baissera au fur et à mesure des baisses de coût des rénovations. Une réduction des droits de mutation accompagnerait intelligemment un tel projet [...]. »

1.3. Sobriété énergétique

Il est intéressant de noter qu'au-delà de thématiques sectorielles, la sobriété énergétique est souvent évoquée de manière générique. Parmi ces contributions :

- certaines appellent à un changement de paradigme complet de la société ;
- d'autres pointent plus précisément la sobriété des comportements, en mentionnant parfois que cela nécessite une impulsion de l'État. On peut noter que plusieurs contributions font directement référence au scénario Negawatt.

■ Verbatims

Charles :

*« Il est urgent de sortir du dogme de la **croissance** éternelle ! Les Trente Glorieuses sont finies depuis belle lurette, nous ne sommes plus du tout dans le même contexte. Aujourd'hui, c'est le changement climatique et la raréfaction des ressources (pas uniquement énergétiques) qui sont nos objectifs, pas la reconstruction du pays. La croissance est une utopie qui n'est pas la solution à notre société, bien au contraire, elle est maintenant (et depuis quelques années d'ailleurs) la source de nos difficultés sociales et de la dégradation de notre environnement : culte de la consommation, de la vitesse et de la richesse, accaparement du pouvoir et des ressources, creusement des inégalités sociales... L'économie ne devrait-elle pas être un outil au service de la société et non une fin en soi ? La réponse au défi énergétique et climatique n'est pas technologique mais politique au sens noble du terme [...]. »*

Jean-Marc :

*« La transition énergétique est indispensable, mais pas plus que la transition démocratique, la transition économique, la transition écologique, la transition éducative ou la transition pour la santé. Elles dépendent toutes les unes des autres. Pas de transition énergétique dans une France productiviste et une population obsédée par la **consommation**, par exemple. Ce qu'il faut, c'est un projet de société complet. »*

Pascal :

*« À la lecture de ces contributions en ligne, une réaction qui devrait être évidente pour tout le monde. Le problème de la transition énergétique n'est pas technique mais d'abord sociétal. L'essentiel des avis que l'on peut lire concerne le type d'énergie qu'il faut développer, comment les mettre en œuvre. Bien sûr qu'il faudra trouver de nouvelles énergies, isoler les maisons et se déplacer autrement. Mais [...] les ménages, donc nous, sont les principaux contributeurs des émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes donc les clés du changement. [...] Il faut changer nos modes de consommation et vite. Avantage : cela ne coûte pas d'argent, on économise ! [...] La mise en place de cette sobriété heureuse nécessite un message clair de nos élus [...], un **plan Marshall de la sobriété**, qui permettra cohésion et efficacité. »*

Daniel :

*La transition se doit d'être systémique et profonde, elle devra toucher et réorienter toutes les composantes de notre société. L'objectif impératif d'une diminution de nos besoins énergétique, doit obliger à une réflexion profonde vers la sobriété énergétique dans tous les aspects de nos dépenses et empreintes énergétiques. [...] J'espère que la **participation des citoyens** va prendre d'autres formes plus précises que celle-ci sans quoi, je crains fort que beaucoup renoncent. »*

1.4. Autres contributions concernant l'efficacité et la sobriété énergétiques

Des sujets très visibles au quotidien, comme la diminution de l'éclairage public, de l'éclairage des vitrines de magasin la nuit, ou la problématique des portes des magasins qui restent ouvertes la plupart du temps, reviennent régulièrement.

Les contributions évoquent également le contenu énergétique des biens d'équipement, en soulignant notamment le besoin d'augmenter leur durée de vie.

Enfin, certains citoyens demandent plus de sensibilisation et d'information.

■ Verbatims

Mallorie :

« Le 25 janvier est paru l'arrêté sur l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels. À quand un arrêté sur l'éclairage public ? Que l'on arrête d'éclairer le ciel et tous les chemins... »

Lydie :

« Interdire aux commerces, par réglementation nationale ou arrêté municipal, de laisser les **portes ouvertes** lorsque la climatisation ou le chauffage fonctionne, que la plupart laisse ouvertes de peur que le chaland n'ose pénétrer. »

Anne-Marie :

« Les appareils ménagers sont volontairement conçus avec une **durée de vie** courte pour susciter la consommation, mais cela pollue l'environnement en les jetant. De plus il faut de l'énergie chaque fois qu'on crée un nouvel appareil. Il est indispensable de sortir de cette logique de consommation. Le gouvernement doit pousser les industriels à produire des produits à longue durée de vie. »

P.-L. :

« Je pense qu'il y a un manque d'information pour inciter les consommateurs à faire des économies d'énergie. Il faudrait, sur les chaînes du service public, diffuser des **programmes courts** sur les moyens d'économiser l'énergie et les aides dont peuvent bénéficier les consommateurs (surtout les personnes les plus en précarité énergétique). »

Léon :

« Les récentes factures d'électricité 2013 suppriment totalement l'évolution de notre consommation en kW/h sur les 12 mois précédents. Deux lignes qui étaient très précieuses pour comparer et suivre nos consommations sur les périodes précédentes. Sur le portail du « grand fournisseur » une souscription au service « **suivi conso** » nous est proposée à 3 euros par mois à la place ! Mauvaise surprise pour les usagers, y compris ceux qui transmettaient un relevé confiance évitant des déplacements à l'exploitant. Mais surtout, une démarche à l'encontre de l'efficacité énergétique, du climat, de l'environnement, comme de la précarité énergétique, qui doit nous interpeller sur son intérêt général, en plein débat national sur la transition énergétique. »

2. Quel mix énergétique ?

Concernant la question sur le mix ou bouquet énergétique, trois thèmes principaux mobilisent les internautes sur les 193 contributions reçues sur le sujet : le nucléaire à plus de 50 %, les énergies fossiles conventionnelles et non conventionnelles à près de 20 % et enfin les énergies renouvelables pour à peine 10 %.

Le nucléaire est un domaine très clivant avec trois catégories d'internautes :

- les partisans d'un maintien voire d'un développement de cette filière au motif de l'indépendance énergétique, de la décarbonation de notre électricité, des progrès continuels dans la sécurité, du contrôle indépendant exercé sur cette filière et du contenu technologique et d'excellence que cette dernière revêt ;
- les antinucléaires, qui mettent en exergue les dangers de cette énergie au regard des derniers accidents (Fukushima), de la durée de vie des déchets générés et leur dangerosité, le coût grandissant de cette énergie pour les problèmes de sécurité alors que d'autres énergies certes encore relativement chères mais dont le prix décroît, sont bien plus respectueuses de l'environnement ;
- Les partisans d'un nucléaire régulé avec la poursuite de recherche dans des technologies de production moins productrices de déchets.

Pour les énergies fossiles, les deux familles sont abordées de manière équilibrée : les conventionnelles et les non conventionnelles.

Pour les premières, la majorité des contributions portent sur le pétrole et sa raréfaction annoncée ainsi que son impact sur le déficit de la balance du commerce extérieure. Les transports sont pointés, surtout l'aviation avec l'exonération fiscale du kérosène. Peu de contributions pour le gaz naturel, énergie carbonée qui peut être substituée par du biogaz et de la gazéification du charbon.

Pour les secondes, bon nombre de contributions se prononcent contre leur exploitation pour des raisons écologiques et de rupture avec une société construite sur le pétrole. Le solde se prononce sur une exploitation raisonnée ou à tout le moins une possibilité d'explorer le potentiel français dans ce domaine.

Enfin le troisième sujet abordé par ordre d'importance porte sur les énergies renouvelables. Les contributions invitent à investir dans les renouvelables tout en reconnaissant pour certaines les efforts à fournir, à l'image de nos voisins allemands, ou encore de la nécessité de couvrir l'ensemble des besoins. L'éolien recueille une contribution négative quant au « syndrome éolien » dû au bruit et à la proximité des habitations (500 m).

■ Verbatims

François :

*« Décarboner notre économie pour lutter contre le changement climatique, fournir aux entreprises et aux particuliers une énergie la moins chère possible, nous sortir de la dépendance étrangère vis-à-vis des énergies carbonées que nous n'avons pas. Voilà au moins trois bonnes raisons de **poursuivre et d'amplifier dans la voie du nucléaire** ; celle que l'on maîtrise bien en France : **propre, sûre et transparente**. Et bien sûr en augmentant sa part dans notre approvisionnement énergétique pour pouvoir basculer vers l'électricité d'origine nucléaire tout un ensemble d'utilisations (transports, chauffage) aujourd'hui dépendantes des énergies carbonées. Cette approche qui paraît raisonnable et pragmatique ne doit pas être balayée par une approche purement idéologique qui mettrait en avant des énergies peut-être plus vertes, mais aussi plus chères et plus intermittentes ce qui à l'arrivée nous contraindrait à leur adjoindre des énergies carbonées (qui vont être de plus en plus chères et sont par ailleurs fortement émettrices de CO₂). »*

Emmanuel :

« Il faudrait **connaître le prix exact du nucléaire** prenant en compte le prix des centrales, du démantèlement et le prix de gestion des déchets nucléaires sur des millions d'années (plus le prix de « réparation » sanitaire d'une catastrophe type Fukushima sur le territoire français), ainsi que le coût recherche développement dans le secteur du nucléaire. Il faudrait comparer ce prix aux bénéfices réalisés par EDF par la vente de l'électricité nucléaire à ses clients. Il faudrait **DIRE CLAIREMENT LA VÉRITÉ AUX FRANÇAIS** sur cette question, en arrêtant de les prendre pour des demeurés. Il faudrait également comparer les investissements de l'État français sur les différentes filières ces 50 dernières années et faire un comparatif de l'argent investi dans la recherche sur l'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydrolien, stockage de l'énergie renouvelable, biomasse) par rapport à celui investi dans le nucléaire. On constaterait qu'**il serait grand temps de rééquilibrer en faveur des énergies renouvelables** et que nous avons pris déjà une bonne trentaine d'années de retard par rapport à l'Allemagne et aux autres pays d'Europe du Nord. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. »

Daniel :

« La production d'énergie électrique par **l'utilisation du nucléaire est d'une telle dangerosité qu'elle ne peut en aucune manière être acceptable**, tout accident entraîne une situation de chaos dont les retombées perdurent pendant des milliers d'années. Les coûts liés à la production, ne cessent d'augmenter; et si on y additionne vraiment les coûts de démantèlement qui sont inéluctables, et les coûts de gestion des déchets, dont on a toujours pas l'assurance de savoir les maîtriser vraiment, on arrive à une addition insupportable, alors même que ces coûts sont peut-être encore sous évalués ! Ne parlons pas d'indépendance énergétique, nous importons toute la matière première. »

Bruno :

« Il faut arrêter de se voiler la face. **Il n'y aura jamais de véritable transition énergétique nécessaire à la survie de l'espèce humaine tant qu'il n'y a pas de décision politique de sortir du nucléaire en France.** En effet, la transition énergétique passe par trois leviers complètement incompatibles avec le nucléaire : la diminution des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la décentralisation des modes de production. Or le modèle nucléaire est basé sur une production de masse, très centralisée et dont le niveau de production est difficile à gérer (on n'arrête pas un réacteur nucléaire comme on arrête une éolienne ou un barrage. Idem pour le démarrage). Tout au long de l'histoire du nucléaire dans le monde, la démocratie a été bafouée alors que c'est le cœur de la transition énergétique. Nous sommes en train de nous enfermer dans une stratégie de non-retour qui nous fait rater le train des énergies d'avenir. »

Benoît :

« Le temps n'est-il pas venu de faire un pas dans la direction d'éliminer cette énergie dont nous ne maîtrisons pas tous les tenant et aboutissants, les risques et les coûts (accidents, élimination des déchets, démantèlement) ? Les actions en France dans ce sens sont plus que timides, voire inexistantes : nous n'avons même pas pu décider de fermer la plus vieille centrale (Fessenheim) ; pire : nous réinvestissons dans des travaux pour la prolonger ! En Espagne, les trains roulent déjà à 100 % à l'énergie renouvelable (hydraulique + solaire + éolien). **La France ne transfère pas suffisamment d'investissement du nucléaire vers le renouvelable.** Nous sommes nombreux à attendre des gestes volontaires de nos dirigeants dans ce sens. »

Stéphane :

« On parle souvent du **nucléaire** comme d'une énergie à éviter. Je pense au contraire qu'**il faut poursuivre la recherche** dans ce domaine et particulièrement sur le thorium (générateur de 4^e génération) qui semble avoir de nombreux avantages par rapport à l'uranium. Des pays comme la Chine et l'Inde se penchent sérieusement sur le sujet, et nous, où en sommes nous ? Il ne faudrait pas rater le wagon ! »

Jack :

« Faisons court, les scénarios de baisse de consommation énergétique me semblent issus de gens vivant dans un autre monde, compte tenu de comment marche le monde, **la solution** pour produire suffisamment d'électricité **reste le nucléaire**, mais pas forcément celle d'aujourd'hui ni probablement pas la fusion, mais j'ai lu quelques articles intéressants sur les centrales nucléaires à sels fondus, qui sont a priori très intéressantes pour du nucléaire CIVIL. Quelqu'un peut-il me dire pourquoi cette solution n'est pas étudiée ? »

Laurence :

« Notre dépendance face aux énergies fossiles est considérable, en particulier dans le domaine des transports. Or nous avons tous besoin de nous déplacer pour nous rendre sur notre lieu de travail. Je pense qu'un encouragement pour les personnes faisant du covoiturage serait une bonne chose. Par exemple en offrant des **avantages fiscaux** aux personnes déclarant se déplacer en **covoiturage**. Un document pourrait être édité par les impôts, qui serait une sorte de contrat entre les covoitureurs et l'État. Ce document serait donc cosigné par les covoitureurs et permettrait aux services fiscaux d'effectuer des vérifications. [...] »

Léon :

« La **raréfaction du pétrole**, hypothèse avancée par certains experts sur le fait incontestable que les réserves ne sont infinies, reste toujours et pour longtemps encore imperceptible, donc **peu crédible**. Les agrocarburants actuels et à venir, les huiles de schiste, les huiles de sables bitumineux, la possibilité de produire du pétrole à partir du charbon, voire d'en extraire au Pôle Nord qui se réchauffe, repoussent à court, moyen et long termes cette hypothèse. La recrudescence de véhicules 4/4 - tout chemin, ces derniers temps, du moins en France en est une parfaite illustration. Sans doute a-t-elle produit l'effet inverse attendu : pousser les addicts de la voiture à en profiter pendant qu'il en est encore temps. Une carte à ne pas trop jouer, me semble-t-il. »

Alain :

« L'utilisation du gaz naturel en production d'électricité produit 45 % de plus de CO₂ qu'en production de chaleur ! **Utiliser le gaz naturel uniquement pour le chauffage et la cuisson** est donc un moyen de réduire les émissions de CO₂. Chacun sait que le gaz naturel est utilisable directement par le consommateur final sans émission de polluants. Les centrales électriques au gaz peuvent être alimentées par la gazéification du charbon. »

Dominique :

« Il est important de **développer la recherche** dans le monde des moyens de **transport** routier et aérien, afin de trouver comment faire fonctionner à l'hydrogène les moyens de transport, et ou avec des panneaux solaires photovoltaïques pour les véhicules roulant qui à l'arrêt se rechargeraient, puis ensuite pourraient produire de l'électricité propre. Cette électricité en surplus pourrait être revendue. Il est important que les industriels qui ne respectent pas les engagements climatiques de la France subissent la **taxe pollueur-payeur**. »

Michel :

« C'est à mon avis l'enjeu principal de ce débat. Notre **facture énergétique** a crû considérablement ces dernières années et va continuer à croître à cause des achats massifs de pétrole et de gaz qui sont nécessaires aujourd'hui pour pouvoir faire tourner l'essentiel de notre économie. Il n'y a aucune raison logique pour que cette facture baisse au cours des prochaines dizaines d'années car les demandes mondiales sur ces deux énergies vont continuer à croître à cause du développement de très grands pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil et beaucoup d'autres pays moins développés qui aspirent à avoir enfin accès à l'énergie. Il ne faut pas être sectaire. Il faut continuer à regarder l'ensemble des alternatives qui peuvent s'offrir à nous et qui seront capables de remplacer le pétrole et le gaz. »

L. :

« Ne faisons pas la bêtise de l'exploitation du **gaz et de l'huile de schiste**, nous **perdrions beaucoup plus que nous y gagnerions** : quelques années d'exploitation (peut-être même pas une décennie) pour un paysage anéanti, une industrie florissante, le tourisme écrasé, une agriculture impossible. Cela reviendrait à assécher nos ri-

chesses très rapidement au lieu de les faire fructifier. Faisons entrer « ce qui est bon pour le sol » dans le débat énergétique. Pour ma part je souhaite la multiplication des petits polyculteurs au nez des industriels lorgnant sur le gaz de schiste et à la barbe des éleveurs hors-sol et des pulvérisateurs de nitrate. Choisissons bien à qui nous attribuons les subventions. Et pour ce qui est de l'indépendance énergétique, passons par le bois pour contourner le gaz de schiste et trouvons au bout du chemin un développement énergétique sans aucune source fossile. »

Vincent :

*« En tant que scientifique, je tiens d'abord à signaler que **le niveau de connaissances techniques actuel nous permet aujourd'hui de satisfaire à l'ensemble de nos besoins énergétiques en n'utilisant qu'exclusivement des sources d'énergies renouvelables.** Je prépare un ouvrage le démontrant. Alors pourquoi continuer à utiliser des sources d'énergies fossiles ou nucléaires ? La réponse est simple : parce que les entreprises qui assurent ces fonctions sont les plus puissantes de la planète, bien plus puissantes que la plupart des États, qu'elles entrent dans une aire de marges bénéficiaires records et qu'elles ne sont pas prêtes à disparaître ou à se reconverter... »*

Daniel :

*« Les énergies fossiles vont aller en déclinant, le nucléaire est trop dangereux, aussi faut-il mettre l'accent sur tout ce qui peut devenir une alternative à ces deux sources d'énergie. Les **industriels**, s'ils sont visionnaires, doivent être encouragés à prendre d'autres chemins vers des énergies vraiment renouvelables et pérennes. »*

3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables ?

Le sujet des énergies renouvelables a fait l'objet de 189 contributions.

3.1 Contributions transversales

Un premier sujet abordé est celui de la décentralisation de production et de l'autoconsommation. Une majorité des contributeurs s'accordent à dire que le développement des énergies renouvelables doit passer par les niveaux infranationaux et favoriser l'implication directe des citoyens, notamment via l'autoconsommation et la simplification des démarches. Cependant, les mêmes contributions soulignent souvent le rôle de garant que doit jouer l'État.

■ Verbatims

Perrot :

*« L'État français devra énoncer clairement un changement de politique énergétique fondamental. Ouvrir la production d'énergie à la concurrence nous agite le spectre de la dépendance énergétique de l'État en mettant en danger sa souveraineté nationale : à l'échelle nationale il convient effectivement de définir une stratégie énergétique solide. Mais, parallèlement à cette vision macroscopique dans laquelle les grandes entreprises auront leur place, l'État doit abandonner sa crispation centralisatrice concernant la production d'énergie : il peut favoriser le changement de mentalité de la population, en établissant un **DROIT A L'AUTOPRODUCTION** de l'énergie consommée à l'échelle d'une unité (familiale, copropriété, entreprise). Il s'agit également de faciliter pour ces non-professionnels de l'énergie, les démarches administratives et les approches techniques (réseaux électriques, croyance en l'obligation de fournir via RTE le surplus de production...) pour installer UNE OU PLUSIEURS PETITES UNITÉS de production (notamment en petit matériel éolien) destinées à améliorer leur empreinte énergétique, et à permettre de vivre en cas de panne du réseau (état de catastrophe naturelle) sans recourir aux énergies fossiles, parfois difficile à acheminer. »*

Henri :

*« Devant l'urgence de cette transition en France encore trop centralisée et centralisatrice, il nous faut allier individus, collectivités administratives et associations pour réduire les consommations et augmenter les productions d'énergies réellement renouvelables. Le slogan « small is beautiful » reste actuel, trop de projets français l'ignorent : quand les gens bénéficient directement d'une action et y sont associés ou, encore mieux, en prennent l'initiative, les changements d'habitudes peuvent être rapides et durables, **l'État n'en a pas moins un rôle à jouer** et une responsabilité considérable [...]. »*

Robin :

*« Beaucoup de projets de production sont de grande échelle (parcs éoliens géants, centrales nucléaires, barrages hydroélectriques de grande puissance) pour réduire les coûts, certes, mais les petites unités de production ont leur place. **Plus locales**, souvent ayant un impact environnemental plus faible, elles peuvent être développées dans des espaces où de grands projets ne verraient pas le jour. Par exemple la micro-hydraulique. Détourner une partie d'une rivière plutôt que construire un barrage qui aura plus de conséquence environnementale. La production d'énergie aujourd'hui, ce sont de gros points de production pour une myriade de points de consommation. Il faut multiplier les sources d'énergies et penser aux moyens de production de puissance inférieure au MWatt. »*

Olivier :

« Les énergies ne doivent pas être des produits marchands. Pour cela l'État doit reprendre et superviser leur production, leur transport et leur distribution. L'ouverture à la concurrence du secteur énergétique n'a fait qu'augmenter la précarité énergétique. Les énergies renouvelables ne supplanteront pas l'énergie nucléaire. Toutefois, elles pourront être un bon complément si les autorités favorisent l'autoproduction et surtout l'auto-suffisance des locaux d'implantation. En clair aider et favoriser les installations permettant de se retirer des réseaux de distribution d'énergies. »

Les appels d'offre et systèmes de rachat et les pratiques qu'ils peuvent engendrer font également l'objet de plusieurs contributions.

■ Verbatim

Marc :

*« [...] Dans ce maquis des producteurs on trouve maintenant des particuliers-producteurs-consommateurs qui échappent aux dures lois du marché. Ils disposent sans restriction par cette prise-là de courant à 12 centimes d'euro le kWh et produisent capricieusement par cette prise-ci du courant à 46 centimes le kWh, payés par la collectivité, assurant pour des décennies une rente de situation jamais débattue, une sorte de multiplication des petits pains électroniques. Combien la valeur réelle de cette production ? combien d'euros pour la tonne de CO₂ ainsi évitée ? Pourquoi est-il plus rentable de produire sans se soucier de la demande que d'isoler chez soi ? Sans évaluation sérieuse on peut légitimement craindre que « produire localement plus d'énergie que la maison ou le territoire (interconnectés) n'en consomme » ne cache un marché de dupes aux dépens de la collectivité. La mise à disposition des réseaux, de leurs capacités de stockage, de leur cortège de très lourds investissements, en un mot de leur professionnalisme sans contrepartie à l'usage des micro ou des gros producteurs d'énergie renouvelable, est une vision trop libérale du service public. Alors, puisqu'il faut débattre, **évaluons d'abord sérieusement les coûts et bénéfices comparés de l'obligation de rachat des énergies renouvelables.** »*

En lien avec l'implantation des énergies renouvelables, certaines contributions soulignent la place centrale des réseaux ainsi que des solutions de stockage.

■ Verbatims

Jean-Louis :

*« L'éolien et le solaire ont le tort de ne pas être modulables puisque la production est aléatoire. Il est donc nécessaire d'y **adjoindre des dispositifs de stockage d'énergie** pour pouvoir l'utiliser aux moments jugés opportuns par les régulateurs du réseau électrique. Je trouve qu'on ne discute pas assez de la mise en place de ces dispositifs tampon (gaz comprimé, poids suspendus, lacs de réserves hydrauliques, volants d'inertie, batteries électriques, etc.) à une échelle industrielle, locale et nationale. Sans cela on est obligé d'utiliser des centrales thermiques dans les plus mauvaises conditions (démarrage rapide, mauvais rendement mais disponibilité immédiate, CO₂, etc.) pour compenser les fluctuations de la courbe de production électrique solaire et éolienne par rapport à la courbe de consommation électrique. La mise en place de nombreux sites de stockage d'énergie associés au plus près aux sites de production solaires et éoliens permettrait de maximiser l'utilisation du potentiel énergétique naturel du pays (et des autres). [...] »*

Yann :

« L'énergie solaire, comme l'énergie éolienne, et même l'hydrolien (qui a l'avantage sur les précédents d'être très prévisible) sont très variables dans le temps, et nécessitent donc un stockage. Face à cela, les transports ont besoin d'énergie stockée, et facilement transportable. Le solaire photovoltaïque et l'éolien doivent donc être utilisés en priorité pour alimenter les transports, après stockage sous forme d'énergie électrique (batteries par exemple), chimique (hydrogène par exemple) ou physique (air comprimé par exemple). »

Gérard :

« **Recherche et développement pour toutes formes de stockage** de l'électricité afin de pallier la fluctuation de certaines énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque) et pour pallier la variation de la demande en électricité. En particulier, scruter la filière hydrogène (électrolyse de l'eau, stockage de l'H₂ et restitution d'électricité à partir de l'H₂ stocké) et/ou la technique de la méthanisation. »

Enfin, certains contributeurs soutiennent le développement des renouvelables en général, et l'opportunité économique que cela peut représenter sur la scène internationale.

■ Verbatim

Josh :

« **Résumé** : les énergies renouvelables sont une formidable opportunité pour la France, au niveau national certes, mais aussi au niveau international ! En favorisant la recherche et les investissements dans ce domaine, la France créera de l'innovation, des brevets, de l'emploi en masse, et quand les autres pays voudront de ces énergies pour remplacer les énergies fossiles, la France pourra s'attribuer une part non négligeable de ce gros gâteau ! [...] »

3.2 Contributions par filières

Une majorité des contributions sur les énergies renouvelables porte sur les enjeux d'une ou deux filières.

Ainsi, de nombreux citoyens soulignent le potentiel de la biomasse, du bois-énergie, de la géothermie ainsi que des énergies marines renouvelables, en insistant notamment sur la maturité des premières et sur le potentiel des deux dernières.

■ Verbatims

Jean-François :

« Bonjour, Je trouve assez dommage que les énergies renouvelables renvoient dans l'esprit des gens avant tout au solaire et à l'éolien, deux solutions qui à mon avis ne sont pas encore au point pour l'utilisation à grande échelle. En France, il y a une énergie pouvant être produite à peu près sur tout le territoire de **façon équitable, stockable et transportable** aisément, et dont les systèmes d'utilisation sont au point, pas forcément très onéreux et parfois vieux comme le monde : **LE BOIS** ! [...] Le bois serait un formidable débouché agricole et générerait des emplois locaux, agricoles, industriels, de transports et commerciaux... J'ai l'impression qu'on en parle assez peu, ça fait peut-être moins high tech que le reste du renouvelable ??? »

Jean-Louis :

« La **géothermie** est, à mon sens, **la source d'énergie la plus renouvelable et la plus « universelle »**. Elle peut prendre différentes formes selon la profondeur des forages et la nature du sous-sol. Cela va de la production d'eau chaude sanitaire à la production d'électricité, en passant par du chauffage ou de la climatisation en grande part « naturelle ». Elle peut s'appliquer à des usages particuliers ou collectifs. Comme tout forage, les techniques utilisées doivent bien entendu prendre le plus grand soin des impacts environnementaux, voire de santé. L'investissement de départ est élevé, mais le calcul à long terme ne peut qu'être positif, une fois réglées les questions soulevées ci-dessus ou la corrosion dans certains cas. Raison de plus pour accélérer la R&D dans cette industrie ; Ceci dit, comme n'importe quelle source d'énergie, la géothermie ne résoudra pas à elle seule la question de la fourniture d'énergie, « propre » ou pas. »

L'énergie éolienne est un sujet beaucoup plus clivant, avec d'un côté des contributions soulignant l'importance de son développement, et de l'autre des contributions tout aussi nombreuses qui sont hostiles à leur implantation, notamment à proximité des habitations ou sites touristiques.

■ Verbatims

Fabien :

« Il est vraiment dommage que la France, par son incapacité à prendre des décisions claires et efficaces en terme sde renouvelable, ferme la porte à la création de centaines de milliers d'emplois industriels et de services dans le secteur de l'éolien onshore, et ceci depuis plus de 10 ans. Il n'y a aujourd'hui toujours pas de constructeurs installés sur notre territoire, alors qu'ils seraient tous prêts à le faire si les règles étaient lisibles, et si l'on cessait enfin de laisser étouffer les nouvelles branches par les industries en place. Nous refusons de nous réformer en profondeur, nous nions les changements nécessaires, et ne cessons de nous accrocher à des passés plus ou moins glorieux. De cet immobilisme, tous les secteurs en souffrent, ainsi que les populations qui ne trouvent plus de travail. **L'éolien onshore est le secteur des renouvelables le plus créateur d'emplois et le plus facile à mettre en œuvre**, pour à la fois protéger l'environnement et répondre aux problèmes d'indépendance et de coûts énergétiques de notre pays. [...] L'éolien onshore est facile de mise en œuvre si l'on informe les populations, ses coûts sont maîtrisés depuis près de 15 ans, et crée beaucoup d'emplois sur place, car il est décentralisé. On peut l'installer partout où il y a du vent et de la place et il oblige à réformer la gestion de nos réseaux électriques, ce qui crée par exemple encore plus d'emplois ! C'est dommage que la France se prive de cela, pour des raisons d'idéologie passéiste. »

Florent :

« De nombreuses collectivités souhaitent actuellement réaliser des **parcs éoliens** sur leur territoire. Malgré la volonté du gouvernement, leur réalisation rencontre de **grandes difficultés** : recours juridiques, démarches administratives très longues et frein à l'investissement du fait de l'incertitude sur la conservation d'un tarif d'achat de l'électricité éolienne à un niveau suffisant. Pourtant il est incontestable que le développement de l'éolien terrestre présente un **intérêt à l'échelle internationale, nationale et locale**. [...] Le développement de l'éolien permet une meilleure indépendance énergétique de notre pays. Le vent est gratuit et inépuisable. Cette ressource énergétique est disponible directement sur le sol français contrairement aux énergies fossiles dans leur grande majorité. [...] L'implantation d'éoliennes permet également de sécuriser des revenus supplémentaires pour les exploitations agricoles et créer de l'emploi non délocalisable (développement, fabrication, construction, maintenance et exploitation des parcs). Il y a bien sûr des impacts sur l'environnement liés à l'implantation d'éoliennes. Mais ceux-ci sont évalués précisément et le choix des implantations permet de les réduire de façon importante. Le seul impact résiduel conséquent est la visibilité des éoliennes dans le paysage. Cependant, il n'y a pas de production d'électricité sans impact. [...] Si la transition énergétique de la France ne se fait pas au cours des deux prochaines décennies (comme ce que pourrait engager ce débat), notre pays finira un jour par ne plus avoir le choix. »

Toff :

« L'éolien est une **fausse bonne idée**. Les centrales à énergie fossile sont indispensables à l'éolien. Il faut du vent un peu mais pas trop ni pas assez (voir les chiffres sur le site de RTE) ; c'est **dangereux** pour les riverains. L'éolien est une énergie verte ; une bulle pour les banksters. L'éolien ne crée pas d'emplois. Rien ne vaudra une bonne isolation d'une maison afin de préserver notre paysage, notre culture et notre tourisme. Vive la FRANCE propre sans éoliennes. »

Monique :

« La France grâce à son énergie nucléaire ne produit que très peu de CO₂, alors que le Danemark est loin en tête pour sa production de CO₂, ensuite : l'Allemagne suivie de l'Espagne. La terreur générale du nucléaire attisée par les médias fait croire à la population que l'éolien sauvera la planète sans jamais parler de ses impacts. Cela crée le terrain idéal pour une industrie malsaine, supportée par de très généreux subsides. La pression harcelante des promoteurs se trouve dans les moindres recoins du pays qui sera horriblement défiguré. Le gouvernement fait mauvaise route, car le **coût énorme** de cette énergie de luxe sera dur pour certains dont la facture d'électricité sera impossible à payer et qui seront forcés de cohabiter auprès de ces hideuses machines ! »

Si l'implantation de l'énergie solaire est plus consensuelle, les avis sur son soutien divergent et de nombreuses contributions rappellent les retards dans son développement en France ainsi que ses limites.

■ Verbatims

Stéphane :

« L'énergie photovoltaïque fera **partie intégrante de notre mix énergétique**. Cela sort d'ailleurs du rapport de l'ADEME concernant les scénarios énergétiques pour 2030 et 2050. Il me semble important que l'État **favorise le développement de cette filière (intégrant le cycle complet, de la fabrication au recyclage)**. C'est un marché d'avenir qui utilise diverses compétences de métiers (métallurgie, génie civil, intégrateur, couvreur...), avec un marché local... Le bénéfice direct serait un pas en avant vers une vraie indépendance énergétique. À savoir, comment vendre les panneaux photovoltaïques fabriqués en France par rapport à ceux produits en Chine à coûts bradés ? Et bien, profitons encore de notre énergie électrique de type nucléaire à bas niveau de carbone... pour produire des panneaux photovoltaïques à bas niveau de carbone... et que ce critère devienne prioritaire dans les marchés publics... critère CO₂ plutôt que critère « made in France ». Cela ne devrait pas aller à l'encontre des règles du « libre marché » ! [...] »

Bertrand :

« L'objectif initial de 5,4 GW de puissance installée en 2020 pour le photovoltaïque est totalement obsolète. Récemment l'ADEME a proposé de tripler cet objectif. Je pense que le **gisement solaire français permet d'aller beaucoup plus loin que 15 GW**. D'autre part, il faudrait que l'objectif national soit décliné au niveau régional après inventaire du gisement solaire local. »

Cédric :

« Bonjour, pour aller vers une réelle moindre consommation d'énergie fossile ou présentant un risque (nucléaire), il me semble qu'il faudrait passer par une réglementation imposant (à partir d'une date permettant de mettre en place une filière structurée en France prioritairement) pour **toute construction neuve** (habitation, agriculture, industrie, bref quelle que soit la destination du bâtiment) **une surface minimum en panneaux photovoltaïques**. »

René :

« Après des mois de mise au placard, il est très regrettable que cette filière ne soit pas encouragée plus fermement et plus rapidement. Nous avons accumulé un **grand retard**, attendre des commissions et des débats se justifie mal pour une question qui est tellement évidente. Moi-même je suis lassé d'en être au même point au bout de 25 ans d'acharnement pour passer à l'action ! Ce domaine est devenu suspect à grand tort, de ce fait on n'avance pas... »

Marc :

« Le **système** mis en place pour favoriser le développement du photovoltaïque va à **contre-courant** de beaucoup de choses qui me paraissent être de bon sens et qui pourraient être : économiser, éviter le gaspillage de l'électricité ; le système mis en place qui me permet de vendre de l'énergie jusqu'à 6 fois plus chère que celle que j'achète, m'incite très peu à économiser et à limiter le gaspillage d'énergie. Le système **coûte très cher**, donc est réservé aux gens qui ont déjà des moyens conséquents, déjà propriétaires et qui peuvent se permettre d'investir 20 000 € ; pas à ceux qui ont déjà une sensibilité écologique. Le système financier favorise une intégration des panneaux en toiture, alors que cette même intégration réduit le rendement de l'installation du fait d'une ventilation et d'un refroidissement limité. [...] »

Daniel :

« Oui, le photovoltaïque est une solution parmi d'autres, mais **attention à son développement anarchique** qui pourrait mener bien des foyers à de fâcheuses désillusions. »

4. Coûts, bénéfices, leviers de financement

Pour cette question, les deux thèmes ayant le plus mobilisé les internautes concernent la fiscalité et les tarifs.

Les discussions sur la fiscalité sont relatives principalement à la fiscalité des carburants et à la question d'une taxe carbone ou de la contribution climat-énergie. D'autres discussions sur ce thème ont porté sur le remboursement des frais réels, sur la suppression des avantages et niches fiscales...

Sur les tarifs, les discussions ont notamment porté sur l'augmentation des prix des énergies et sur les tarifs progressifs.

■ Verbatims

Luc-Henri :

« L'État devrait **modifier la fiscalité sur le diesel** en annonçant à l'avance le prix pour les quatre ans à venir. Exemple : 1 € 40 en 2014, 1 € 50 en 2015, 1 € 70 en 2016, afin d'amener en 2017 le prix du diesel au même que le litre d'essence. Cela inciterait à **progressivement changer d'habitude** afin de réduire la pollution en France. Cela permettrait par ailleurs de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État pour financer les transports en commun, mais aussi de développer la pratique du vélo avec des incitations fiscales. »

J.-P. :

« **La taxation du gazole à des niveaux comparables à ceux du SP sont indispensables** pour notre avenir et pour obliger les automobilistes à restreindre leur consommation de carburant. De plus, l'augmentation du coût du transport routier rendrait à nouveau le ferroviaire plus intéressant et concurrentiel. Afin d'encourager les Français à passer aux véhicules essence, on pourrait envisager que pour 2 centimes de hausse de taxe gazole, on baisse d'un centime la taxe sur l'essence ! [...] »

Vincent :

« [...] Il est fort probable que dans quelques années le prix de l'énergie va augmenter au fur et à mesure des crises, mettant notre modèle de société en péril. Afin de **réduire notre dépendance** aux ressources énergétiques non renouvelables de façon la plus douce possible, il serait préférable de mettre en place très rapidement une **taxe carbone progressive**. Ceci permettrait aussi de financer la mise en œuvre de mesures durables à l'échelle locale : artisanat et agriculture locaux, reboisement (pour le chauffage des futurs générations et pour l'artisanat, etc.), stations de lagunage naturelles, etc., et financer la recherche sur les moyens à mettre en œuvre pour faire face à l'inévitable réchauffement climatique en cours dont les conséquences vont être de plus en plus importantes. »

Marlène :

« Une mesure forte pour faire changer les comportements en termes de consommation d'énergie fossile serait de **ne plus rembourser, d'ici 5 ans, les déplacements domicile-travail « aux frais réels »** dans la déclaration de revenus. Cette période de 5 ans laisse le temps à chaque foyer pour s'organiser en conséquence. Le changement pourrait être dégressif : - 20 % la première année / - 40 % la deuxième année /... »

Jimmy :

« Bonjour, je souhaiterais que soit portée au débat la question de la **TVA sur la chaleur** des contrats d'exploitation de chauffage comprenant un poste P1 (fourniture de combustible) pour que ce poste bénéficie également d'une taux de TVA réduit lorsque le combustible est à plus de X % (minimum 80 %) renouvelable... cas notamment de la biomasse. La question peut aussi être traitée par une TVA réduite sur tous les postes (P1/P2/P3 et investissement) si l'étiquette énergétique est de niveau A pour les émissions de gaz à effets de serre. »

Vincent :

« Pourquoi les pays scandinaves, la Suisse, l'Allemagne sont en avance sur la faible consommation des bâtiments ? Parce que le prix des énergies est plus élevé et particulièrement celui de l'électricité. Donc **baissier le prix du gaz** (il va faire plus chaud maintenant, donc cela ne sert à rien, mis à part de faire de la politique) a un effet contraire à l'innovation. [...] »

Nicolas :

« Il me semble qu'une condition au développement des énergies renouvelables et le moyen le plus efficace de réduire les pics de consommation d'électricité et, par là même, les besoins en équipements supplémentaires et le recours aux énergies fossiles pour produire de l'électricité pendant ces pics de consommation est d'avoir un **tarif variable de l'électricité**. Si le prix de l'électricité variait en fonction de la demande de la même manière qu'il varie sur le marché d'échange européen, à savoir de quelques centimes/kWh la nuit à quelques euros/kWh lors des pics de consommation, **beaucoup d'utilisateurs seraient prêts à moduler leur consommation en fonction de ce prix.** »

Patrick :

« [Il faut] **moduler le tarif de l'abonnement EDF de façon beaucoup plus progressive** en fonction de la consommation et non de la puissance souscrite. Diminuer le prix de l'abonnement et augmenter le prix du KW de façon à encourager les économies. Donner la possibilité de bénéficier des heures creuses sur l'abonnement le plus faible (3 KW). Rendre le tarif des heures creuses encore moins chère par rapport aux heures pleines »

Lucie :

« Il est indispensable, pour inciter aux économies d'énergie, d'eau, de production de déchets, de déplacements en véhicule polluants, etc. d'instaurer des **tarifs progressifs et incitatifs pour particuliers et professionnels**. Dans ma communauté de communes par exemple (Chambéry Métropole), l'eau bénéficie déjà d'un tarif incitatif : les quinze premiers m³ consommés sont moins chers que les suivants. Il est urgent de mettre ceci en place pour l'eau, pour toutes les énergies, pour la déduction fiscale des frais domicile-travail (il faut inciter à conduire une voiture peu puissante !), pour les déchets (taxe d'enlèvement des déchets à la pesée), etc. [...] »

Daniel :

« Tant que les citoyens croiront que produire, transporter et distribuer de l'énergie ne coûte pas si cher que cela, il ne comprendront pas pourquoi il faudrait en réduire drastiquement l'utilisation. Il faut **cesser de minimiser les coûts liés à nos consommations énergétiques**, afin que chacun puisse prendre conscience de son mode de vie qui dépasse, pour beaucoup, en France ce que la planète et les autres humains peuvent supporter. »

Frédéric :

« Étant propriétaire d'un appartement parisien, je me suis très vite engagé dans des **travaux d'isolation** (fenêtres, combles, et partiellement parois). Force est de constater que ces travaux ont donné satisfaction, avec une réduction de l'ordre de 30 % de mes dépenses énergétiques. Néanmoins, avec le coût actuel de l'électricité et du gaz, et malgré les avantages fiscaux, ces travaux ne sont **financièrement pas rentables**. L'isolation des fenêtres a apporté un confort intérieur appréciable, pouvant justifier l'investissement. Par contre, il faut donc une conviction écologique personnelle supplémentaire pour s'engager dans ces travaux. Je milite donc pour que le gouvernement **arrête de vouloir modérer artificiellement le prix des énergies**, si l'on veut aller vers une des rares actions susceptibles de permettre à la France de tenir ses engagements, à savoir la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment. »

Raphaël :

« J'ai entendu parler l'autre jour d'E., un **fonds d'investissement solidaire**, qui « veut permettre une réappropriation citoyenne des enjeux énergétiques sur les différents territoires (sic) ». L'idée est assez simple: et si, vous, moi, investissions notre argent dans un parc éolien ou une centrale photovoltaïque plutôt que de le placer en SICAV, actions, fonds de pensions, bons du trésor et autres produits financiers plus ou moins opaques. »

Par ailleurs, à titre d'illustration, voici un exemple de contribution « non traitable » :

Georges :

« La Transition des PÉNURIES en vue ? ... pas facile ! même plutôt difficile !

Le mariage homo entre Éole et Voltaïque permet l'espérance, (erratique), de naissances, mais avec fort peu d'électrons... utilisables. (faute d'accumulateurs d'énergie électrique de puissance)... et les houlomoteurs (?) des inutiles, sans aucun intérêt, poussifs, impuissants, stériles, monstrueux dilapideurs de fonds publics, imaginés et morts-nés suite aux élucubrations d'illuminés inconscients, tous sont au fond des abysses océaniques. [...] »

... Un débat ouvert à tous



Pour réussir à construire ce nouveau modèle de société,
nous avons besoin de vous tous, de votre mobilisation, de vos avis,
témoignages et expériences.

www.transition-energetique.gouv.fr

**Secrétariat général du débat national
sur la transition énergétique**
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. 33 (0)1 40 81 77 94

